



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 6 mars 2019

### AIRES DE COVOITURAGE : LE DÉPARTEMENT LANCE UN APPEL A PROJETS

**Le 16 novembre dernier, le Département de l'Isère votait sa stratégie Air Climat Energie, un ensemble de mesures visant à réduire durablement l'empreinte environnementale de la collectivité. Parmi ces mesures figure le développement du covoiturage. C'est pourquoi le 28 février dernier, le Département a lancé un appel à projets pour des propositions d'aménagements de parkings de covoiturage.**

#### **Un appel à projets pour faciliter le covoiturage**

L'appel à projet lancé par le Département de l'Isère vise à recenser tous les projets d'aires de covoiturage qu'il pourra accompagner financièrement. Tout projet de création ou d'extension d'un parking de covoiturage, qu'il émane d'un organe privé ou public, pourra être présenté et ce quel que soit le niveau d'avancée du projet : au stade d'idée, d'avant-projet ou en cours de réalisation.

Sur le sujet du covoiturage, le Département est particulièrement attentif à l'intégration de l'intermodalité, de l'autopartage et des véhicules propres. Ces éléments se retrouvent dans les conditions d'éligibilité retenues pour cet appel à projet :

- L'emplacement, la situation et l'accessibilité du lieu, en amont de zones de congestion à proximité d'un axe ou d'une voirie structurante
- La capacité potentielle et l'adéquation avec les enjeux locaux
- Le coût estimé par place
- La pertinence du projet

#### **Un appel à projet dans le cadre des objectifs du Département en matière de nouvelles mobilités**

Cet appel à projet s'inscrit directement dans la politique générale du Département s'agissant des nouvelles mobilités. En effet, depuis 2015, le Département a multiplié les initiatives destinées à faciliter et à encourager les pratiques vertueuses concernant l'utilisation des véhicules et des routes.

C'est dans cet esprit que le Département a accompagné le développement de la plateforme régionale de covoiturage Mov'Ici, dont il assure l'animation locale, et porté le service Libravoo qui récompense les comportements plus respectueux de l'environnement.

Cet appel à projet illustre également le fonctionnement du Département qui définit des objectifs réalistes et des méthodes pragmatiques permettant d'atteindre les ambitions qu'il s'est fixées lors du vote à l'unanimité de la stratégie Air Climat Energie,



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*« Avec ce projet, on voit bien que la politique du Département en matière environnementale est une politique concrète, qui s'illustre par des actes réels et portant de réels impacts. Plutôt que de grands discours moralisateurs ou des sanctions, nous préférons agir de manière pragmatique et de façon à faciliter la vie des Isérois et des visiteurs, tout en les responsabilisant »* explique Jean-Pierre Barbier, Président du Département.

*« Nous espérons que les projets seront nombreux et que les Isérois vont se saisir de cette opportunité d'impacter leur territoire et ses pratiques. Le covoiturage est un mode de transport alternatif en plein développement, il ne tient qu'aux Isérois de s'en saisir et à nous de leur en donner les moyens »* ajoute Jean-Claude Peyrin, Vice-Président chargé des mobilités.